Un Conseiller agréé pour répondre aux besoins de chaque investisseur >>>

Conseils en Gestion de Patrimoine
Conseils en Investissements Financiers
Conseils en Opérations Bancaires et Crédits
Conseils en Opérations Immobilières
Conseils en Assurance-vie et Prévoyance
Conseils en Opérations de Défiscalisation
Stratégie de Préparation à la Retraite
Stratégie de Développement et de Pérenité

Au service de nos clients
Depuis 1951

Patrimoine SA
Conseils et Gestion de Patrimoine

GESTION SA
CONSEILS EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS

Signé Florence

N° 46 – Décembre 2022

« Exige beaucoup de toi-même et attends peu des autres.
Ainsi, beaucoup d'ennuis te seront épargnés. »
Confucius

Exclusivité >>>

Dernière ligne droite pour réduire votre impôt lié aux revenus de 2022. Avant le 20 décembre, vous pouvez souscrire au

FCPI ALTO Innovation 2022

Depuis 20 ans, cette société de gestion est leader et leur FCPI investira dans des entreprises innovantes européennes dans des secteurs de croissance : technologies de l'information, télécommunications, électronique, sciences de la vie et autres secteurs plus traditionnels en Europe et plus particulièrement en France, en Allemagne, en Scandinavie et de façon opportuniste dans les pays d'Europe du sud (Italie, Espagne…). **Les PME innovantes sont une classe d'actifs différenciante et un soutien à l'économie de demain, contre un risque de perte en capital à terme.**
Une réduction d'impôt immédiate de 22% pour un investissement plafonné à 12.000 € pour un célibataire et 24.000 € pour un couple. Le placement est bloqué de 7 à 9 ans.
Ceci n'est pas un conseil personnalisé, tout investissement nécessite la prise de rendez-vous.

EIFFEL INVESTMENT GROUP

Dans l'air du temps >>>

Quand l'émotion prend le pouvoir !

Quelques titres : « Y aura-t-il de l'électricité à Noël ? », le choc économique des refus par les banques de prêter un prêt sur deux… L'émotion, le sensationnaliste sont de mauvais conseillers en régle générale et tout particulièrement en économie. Avec les chaînes d'information en continu, avec les réseaux sociaux, toute l'information est amplifiée, voire déformée. Tout événement exige une réponse immédiate de la part des pouvoirs publics, sans attendre de connaître la réalité de la situation. Les français sont pessimistes concernant l'avenir de leur pays mais plus confiants en ce qui les concerne. Une dichotomie entre le ressenti individuel et le ressenti collectif qui n'est pas sans conséquence. Les réformes sont difficiles à faire passer car susceptible de modifier la zone de confort de tout à chacun, mais des gouvernements qui doivent – qui ont l'obligation ! – de compenser tous les stigmates des crises. L'Etat doit payer car il est supposé pouvoir le faire sans limite. La demande en dépenses publiques suit désormais le rythme des émotions collectives. Quelques images, quelques témoignages l'emportent sur l'analyse. Les risques sont sûrement une dérive des comptes publics propice à une banqueroute et à une mauvaise utilisation des dépenses publiques. Au moment où la transition énergétique impose la réalisation d'investissements colossaux, le retour à la raison en matière de gestion publique est nécessaire.

Lexique boursier >>>

Le Risque de Change

Ce risque intervient pour un investisseur lorsque ce dernier place de l'argent dans des actifs libellés dans une devise différente de celle de son pays de résidence. Par exemple, si un investisseur français décide d'acheter des actions américaines émises en dollars, ce dernier sera soumis au risque de change. Si le cours du dollar augmente par rapport à celui de l'euro, il est gagnant. Et inversement. C'est pourquoi il est indispensable pour ce type d'investissement d'être très attentif à l'évolution des cours des devises, car un gain réalisé sur un investissement en dollars peut finalement être effacé par la variation du taux de change.

Focus >>>

Et si vous donniez l'héritage de vos parents à vos enfants ?

Après quelques semaines difficiles et chargées émotionnellement, vous vous retrouvez dans le bureau du notaire pour la succesion de votre père/mère. Vous vous rendez compte que vous n'avez pas besoin de cet héritage (votre résidence principale est payée, et malgré la différence entre vos salaires et le revenu de votre retraite, vous estimez que vos placements vous permettront de maintenir votre qualité de vie). En revanche, vos enfants, qui sont des jeunes actifs et probablement de jeunes parents ou avec des enfants à l'université, bref, ils ont, eux, des dépenses multiples : résidence principale, secondaire, scolarité, voyages, nouvelle voiture… Alors, peut-être serait-il intéressant de donner l'héritage à vos enfants ?

La démarche de renoncer à votre héritage afin d'en faire profiter votre/vos enfant(s) est relativement simple. Vous devez compléter le formulaire « Renonciation à succcession par une personne majeure » accompagné de pièces justificatives et l'envoyer au Tribunal de Grande Instance du domicile du défunt parent. Une fois la démarche effectuée, votre/vos enfant(s) pourront vous représenter légalement. C'est le **« mécanisme de la représentation »** qui permet aux descendants d'une personne décédée d'hériter à sa place. Vos enfants auront donc la qualité d'héritier. Dans le cas où vous avez des frères et des sœurs avec qui vous partagez la succession de votre défunt parent, vos enfants hériteront de votre part. Vos frères et sœurs n'auront donc pas une plus grande part d'héritage.

Enfin, il est possible de **renoncer au bénéfice des capitaux d'un contrat d'assurance-vie uniquement si cette notion a été inscrite** dans la clause bénéficiaire. Il convient de revoir régulièrement la formulation des clauses bénéficiaires au sein des contrats d'assurance-vie.

Actualité boursière >>>

Fournisseur de gaz naturel historique en France, Engie (ex GDF Suez) s'est dit confiant dans sa capacité à remplacer le gaz russe en cas de rupture de livaison, grâce notamment à des solutions alternatives tel que le Gaz Naturel Liquéfié (GNL). Après des années difficiles pendant le Covid, le géant de l'énergie avec ses 24 millions de clients et ses 120.000 salariés, a confirmé ses objectifs de résultat et son ambitieu projet sur le développement des énergies renouvellables dont le « gaz vert ».

Engie a aussi confirmé sa politique de distribution de dividende de 65% à 75% du résultat net (environ 7%).

Rendez-vous >>>

Les contrats « Grand Public » sont les plus mauvais.

Floriane, Nuances 3D, Séquoia, Prédica, Vivaccio, ... C'est à désespérer. Les contrats d'assurance-vie les plus mauvais du marché (des rendements moribonds, frais à tous les étages) restent majoritaires dans le patrimoine des épargnants. Que faut-il faire pour que les épargnants cessent de suivre aveuglement les conseils de leurs banquiers ? Toutes les enquêtes confirment que les contrats d'assurance-vie les plus souscrits sont les plus mauvais du marché avec en tête le Crédit Agricole, la Banque Postale, la Caisse d'Epargne puis Banque Populaire, BNP… Si vous êtes dans cette situation, un mauvais choix a été effectué lors de la souscription d'un contrat d'assurance-vie, ce n'est pas la fin du monde. Mieux vaut tard que jamais, venez nous voir et nous vous proposerons des solutions et des opportunités.

Coup de cœur >>>

Organisée par la célèbre Ecole de Gardien de But Provencale (EGBP) en association avec l'OGC NICE, les tournois de football accueillants des équipes de clubs professionnels comme l'OM, Montpellier, Nice, Saint Etienne, Nimes, Nancy, Metz, Monaco, Angers, Juventus…auront lieu le 17 et 18 décembre à Marseille au profit des enfants malades et défavorisés. Si vous souhaitez être une entreprise partenaire, contactez svp Cyril BRAU.

Votre interlocuteur unique !

Bouches du Rhône : Eden Roc V, 45 rue de la Turbine, 13008 Marseille **Var** : 37 rue du Docteur Marçon, 83150 BANDOL

www.patrimoinesa.fr - www.gestion.fr - info@patrimoinesa.fr - 04 91 71 24 14 - rejoignez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook LinkedIn